Roubaix : Une jeune fille de 15 ans lynchée dans le métro

05/10/2010 à 7h26

Aurélie est assise avec un livre sur les genoux. Une attitude studieuse qui, en elle-même, doit sembler une provocation. Si Aurélie va au lycée le samedi matin, Sabrina et Mélanie, elles, rentrent d'une nuit où elles ont festoyé à grandes rasades de vodka.

Prétexte habituel : les deux assaillantes réclament une cigarette et Aurélie, qui ne fume pas, refuse. Les injures puis les coups pleuvent. Aurélie tente de résister mais, pour l'essentiel, se recroqueville sur son siège. Pour joindre l'utile à l'agréable, les deux piquent le baladeur de l'agressée.

Les caméras de surveillance montrent la violence de l'agression et la physionomie des deux jeunes femmes violentes. La police les retrouve vers midi où, devant un lycée de Roubaix, elles sont mêlées à une autre bagarre. Interpellées. L'une des deux a un pistolet dans son sac.

Hier, les deux comparaissent devant la présidente Nourith Reliquet. Sabrina Calesse, déjà condamnée, adopte un profil plus ou moins respectueux. Mais Mélanie Place apparaît très à l'aise. Visiblement, déjà « *rappelée à la loi* » par la justice, prend la présidente pour une éducatrice ou une enseignante dépassée.

Après la plaidoirie de Me Laurent Aboucaya, les deux sont envoyées en détention : six mois pour la première, deux mois pour la seconde. Incidents dans la salle avec des proches qui ne comprennent visiblement pas pourquoi on condamne les responsables d'une agression.

Nord Éclair

(Merci à Le Hutin)